

Le mot du Maire

Chères Bucetonnees , chers Bucetons,

C'est avec grand plaisir que je vous fais parvenir ce 4^{ème} édito.

Vous y trouverez des informations relatives au fonctionnement de notre commune mais aussi des informations sur les évènements concernant la vie de notre village, animations ou manifestations culturelles.

Le mois de mai sera marqué par la cérémonie commémorative du **8 mai** (départ de la mairie à 11 heures) qui sera suivie du verre de l'amitié. Tous les Bucetons sont conviés.

Le **samedi 25 mai**, les mamans seront mises à l'honneur et reçues par le Conseil Municipal.

Bucey tourne une page avec le départ de l'école. Nous souhaitons à l'institutrice et à ses élèves une bonne fin d'année scolaire dans leurs nouveaux locaux. C'est pour Monsieur Poisson, l'historien de notre village, l'occasion dans cet édito de nous rappeler les enseignants qui ont œuvré à Bucey. Je le remercie pour ses articles toujours d'actualité entre passé et présent.

Vous pouvez retrouver, en temps réel, toutes ces informations sur le site www.buceyenothe.fr mis à jour par Stéphane Pellegrini.

Je vous souhaite un beau mois de mai.

Le Maire Pascal DESROUSSEAUX

Nous vous présentons quelques éléments d'information sur l'activité du conseil des 3 mois écoulés.

Vote du budget prévoyant :

- 1) L'intégration du coût supplémentaire engendré par l'école à partir de 2014 soit une provision de 20,000 euros
- 2) La remise aux normes des conduites plomb pour un montant de travaux de 27,000 euros
- 3) Le réaménagement de la place et de la rue de l'église. Etude des devis en cours. En fonction du montant de ces devis, nous allons essayer d'intégrer la remise en état de la rue des AFN.
- 4) La mise en sécurité de l'axe principal de la commune. Une commission travaille sur le dossier.
- 5) La remise aux normes de l'appartement communal laissé vacant pour un budget de 8,000 euros.
- 6) La mise en place au cimetière d'un ossuaire et d'une fermeture programmée de l'entrée conformément à la législation. Devis en cours.

Dossier assainissement :

A ce jour, nous sommes en phase avec la trésorerie et le maître d'œuvre au niveau des montants et de la répartition des lots. Certaines corrections sont à apporter sur la rédaction des différentes pièces nécessaires pour clore le dossier. Une fois ces corrections approuvées par la trésorerie, nous pourrions demander le solde des subventions. A réception de celles-ci, nous pourrions valider les décomptes finaux déjà préétablis à ce jour. Objectif : terminer définitivement ce dossier auprès des particuliers avant les congés.

Réflexions sur le budget :

Comme vous pouvez le lire dans notre compte-rendu de conseil, notre commune dispose d'une réserve de trésorerie conséquente. Cependant la plus grande prudence s'impose pour les années à venir compte tenu de l'inflation du budget de l'école.

Si le budget 2013 concernant l'école est de 60,000 euros, à partir de 2014 il passera à 80,000 euros, compte tenu du remboursement du prêt et de l'augmentation du budget de fonctionnement. Ces chiffres sont estimatifs et pourraient être révisés à la hausse à cause de l'incidence du réaménagement du rythme scolaire prévu en 2014.

L'exercice 2013 a été budgété avec un solde positif de 20,000 euros pour anticiper ces dépenses à venir en 2014.

La base d'imposition, conformément aux engagements que nous avons pris lors de notre campagne, n'a pas été modifiée.

L'école :

Le grand jour est arrivé, les travaux sont achevés : nous avons profité des vacances scolaires pour aider l'institutrice à déménager. La rentrée des classes après les vacances de Pâques se fera dans les nouveaux locaux. Une page de l'histoire de Bucey est tournée.

dates à retenir

Mercredi 8 mai	11 h célébration commémorative aux Monuments aux Morts
Samedi 25 mai	11 h fête des Mères dans la salle du conseil de la mairie
Samedi 25 mai	20 h 30 concert à l'église : trompettes, flûte et orgue, organisé par l'ASPBO
Dimanche 16 juin	Jeux médiévaux, organisé par l'association d'animation
Samedi 29 juin	14 h tournoi de boules organisé par le FC Bucey
Dimanche 30 juin	Vide-grenier du FC Bucey
Vendredi 12 juillet	21 h « La Bastide » interprètera des chansons dans la cour de la mairie. <i>Ce groupe sillonne à vélo le pays d'Othe à l'occasion de la sortie de son album.</i>
Samedi 13 juillet	18 h 30 repas dans la cour de la mairie suivi d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice <i>Pour ce 13 juillet, nous avons pensé à une formule simple et conviviale où chacun apporterait un plat salé ou sucré confectionné par ses soins et qui serait partagé. Cela permettrait à tous d'y participer. Au début du mois de juillet, nous ferons parvenir à chaque famille un formulaire d'inscription ainsi que le déroulement de cette soirée.</i>
Dimanche 14 juillet	11 h défilé traditionnel suivi d'un apéritif à la mairie
Du 2 juillet au 31 août	Les visites commentées de l'été en pays d'Othe organisées par l'office du tourisme du Pays d'Othe (Tél 03 25 80 81 71) tous les jours sauf le lundi. Le jeudi après-midi, découverte de Bucey.

Fleurissement

Il y a quelques années maintenant, la commune de Bucey se voyait récompensée en obtenant deux fleurs au concours des villages fleuris. Malheureusement, cet effort n'a pu être soutenu. Il y a un mois, un membre du jury a souhaité rencontrer les personnes du conseil municipal en charge du fleurissement pour faire un état des lieux. Il nous a rapporté que nous aurions dû perdre notre deuxième fleur l'été dernier. Le jury avait fait preuve d'indulgence compte tenu des problèmes de notre commune et ne nous l'a pas enlevée. Bucey perdra probablement sa deuxième fleur au mois de juillet.

Aujourd'hui l'employé municipal se retrouve seul puisque nous ne pouvons réembaucher un contrat d'aide à l'emploi qu'à partir de la mi-juillet. Afin de sauvegarder la fleur qui nous restera, nous espérons pouvoir compter sur vous en entretenant et en fleurissant les abords de vos maisons, en apportant une touche personnelle et en pensant à arroser les jardinières ou massifs proches de votre habitation.

Nombre d'entre vous participent déjà à cette action, cet effort bénévole et spontané nous est d'une grande aide pour faire de Bucey un village agréable à vivre et à traverser.

* * *

Dans cet ordre d'idée, nous avons constaté à nouveau des dépôts sauvages de déchets en tout genre. Nous rappelons que ceux-ci sont répréhensibles par la loi. Nous demandons à chacun de nous signaler tout manquement à cette règle. Nous vous informons également que les dépôts à la carrière sont strictement interdits sauf dérogation auprès du Maire et cette dérogation ne peut concerner que des matériaux inertes.